

Les collégiens au septième ciel

Le collège, via une convention, offre désormais la possibilité aux élèves de passer le brevet d'initiation aéronautique.

Le collège de Dompainne innove cette année en proposant aux élèves de 3^e la possibilité d'acquiescer le brevet d'initiation aéronautique (BIA), diplôme délivré par le ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer et par celui de l'Éducation nationale.

Lundi dernier, Christine Philippe, la principale, Claude Kuhn, du comité de l'aéro-club vosgien de Dogneville, et Jacky Maussand, professeur de technologie, ont signé la convention relative à cette formation assurée bénévolement par Jacky Maussand les mercredis de 9 h à 11 h.

« Actuellement, au niveau national, plus de 2 000 jeunes âgés de 13 à 25 ans se sont

inscrits à cette formation laquelle est scindée en deux parties », a expliqué Claude Kuhn, cadre aux Finances publiques en retraite et pilote d'avion titulaire du CAEA.

Au programme

Une partie théorique d'une quarantaine d'heures permettra aux jeunes de s'initier à la technologie des aéronefs, la météorologie et aérologie, la navigation aérienne, la réglementation, l'histoire de l'aéronautique et de l'espace, le tout consolidé par des travaux dirigés. Puis, les jeunes passeront à la partie pratique avec mise en situation sous la forme sportive, scientifique ou technique avec quelques vols aux côtés du pilote instructeur à

bord d'un DR400, en Tecnam, P2200 et visite de sites opérationnels et industriels de l'aéronautique et de l'espace.

À l'issue des différents cours, un examen, organisé par les académies, se déroulera vers la mi-mai. « Il prendra la forme d'un questionnaire à choix multiples de 100 questions qui porteront sur cinq thèmes. Une épreuve facultative sur l'aéromodélisme, le vol libre, l'anglais aéronautique ou l'ULM sont également proposés aux candidats », a ajouté Claude Kuhn.

Toutes ces formations permettent aux jeunes non seulement de découvrir une activité intéressante, mais aussi elles peuvent être le point de départ pour une future profession de pilote de ligne ou de chasse.



Christine Philippe, principale, Claude Kuhn, de l'aéro-club, et Jacky Maussand, professeur de technologie, ont signé la convention.

À l'aéro-club, il y a cette année 24 nouveaux élèves et certains ont déjà une envie d'en faire leur métier.

« Le titulaire du brevet BIA recevra une bourse en plu-

sieurs étapes dont des primes de la fédération.

Ces bourses sur objectifs peuvent contribuer à financer jusqu'à 60 % d'un Brevet de pilote privé », a encore souligné Claude Kuhn.